



BARÈME DES HONORAIRES JURIDIQUES

Conformément aux usages, la rémunération est à la charge de l'acquéreur,
sauf convention expresse différente entre les parties.

● Rédaction Bail commercial	750 € HT	900 € TTC
● Location gérance	750 € HT	900 € TTC
● Rédaction d'acte cession *		
Prix de vente jusqu'à 300.000€	2,80 % HT	3,36 % TTC
Prix de vente de 301.000€ jusqu'à 500.000€	2 % HT	2,4 % TTC
Prix de vente au-delà de 500 001 €	1,80 % HT	2,16 % TTC
<i>Minimum forfaitaire de 2 000 € HT / 2 400 € TTC</i>		
Dont frais de compromis (acompte) dû je jour de la signature	500 € HT	600 € TTC
● Rédaction de compromis (hors réitération)	750 € HT	900 € TTC
● Constitution de société	1 000 € HT	1 200 € TTC

*Le remboursement des débours en sus

Provision sur formalités : selon dossier

à partir de 350 € HT soit 420 € TTC

En cas de litige, la législation applicable sera la loi française. Code de la consommation, article L. 133-4 « Lors de la conclusion de tout contrat écrit, le consommateur est informé par le professionnel de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. »

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse



Le Cabinet Actives, situé au 8 rue Centrale 73000 Bassens est enregistrée sous le SIRET 895 248 573 00027 et le RCS de Chambéry 895 248 573 . Notre numéro de TVA intracommunautaire est FR31895248573. Nous détenons la carte professionnelle n° CPI73012021000000016 délivrée par la préfecture de Chambéry. Nous bénéficions d'une garantie financière de 200.000€ et sommes couverts par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles 160 rue Henri Champion 72030 Le Mans Cedex 9 N° 114.240.087.